/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-103 du 28 Février 1997

portant approbation du bilan et des Comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1995 de l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°91-271 du 17 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication ;

VU le Décret N° 96-241 du 21 Juin 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N°89-145 du 25 Avril 1989 portant approbation des Statuts de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin et fixant sa dotation en capital initial ;

SUR rapport conjoint du Ministre de la Culture et de la Communication et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministre entendu en sa séance du 22 Janvier 1997 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1995 de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin tels qu'il figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Février 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Albert TEVOEDJRE

Le Ministre de la Culture et de la Communication,

Timothée ZANNOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 4 MCC 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-